

sommaire

- Edito
- Définition de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- Quelques chiffres
- Les consultations mémoire
- Les accueils de jour
- Interview d'un aidant
- Dans le prochain numéro de CLELIA & VOUS...

Agenda

Conférence :
Eclairages sur la maladie de Parkinson :
le 24 juin 2010 de 16H à 18H
à Croix

inscription : contacter CLELIA
par téléphone : 03 20 89 65 35
ou par mail : contact@clic-clelia.fr

L'été arrive...

Si vous prévoyez d'être seul(e)
à votre domicile cet été,
contactez le CCAS de votre commune

edito

Dès notre naissance nous vieillissons et nous occultons qu'après la période de croissance et de développement notre corps perd certaines de ses capacités. Mais vieillir est naturel et ce n'est pas une maladie.

La maladie d'Alzheimer est une véritable maladie qui touche les personnes plutôt âgées. Elle doit être diagnostiquée et traitée. Les troubles qui l'accompagnent sont difficiles à vivre pour le malade mais aussi pour les proches. L'accompagnement des personnes vivant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est important pour faciliter le quotidien du malade et de son entourage. N'oublions pas les souffrances qu'engendre ce type de maladie. Avec CLELIA et l'ensemble des professionnels sanitaires et médico-sociaux nous veillerons à offrir les services nécessaires pour accompagner au mieux les malades et leurs proches. Espérons que la recherche médicale progresse rapidement et découvre les thérapies permettant de lutter contre cette difficile pathologie.

Christian LOISON
Président de CLELIA



Définition de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés

(source : meotis.fr)

La Maladie d'Alzheimer est une maladie neurologique caractérisée par une détérioration progressive et durable de certaines régions du cerveau. Ceci affecte à terme le fonctionnement intellectuel et comportemental d'un individu.

Par exemple : troubles de l'orientation dans le temps et l'espace, du langage, des réalisations gestuelles, de la reconnaissance des objets et des visages,

du jugement et du raisonnement, de l'anticipation, de l'initiation et de la planification des tâches... Ces troubles sont suffisamment importants pour retentir dans la vie quotidienne et nécessiter une aide spécifique.

La maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des démences dégénératives mais il existe d'autres maladies qui entraînent des troubles similaires.

Quelques chiffres

(source : AIRMA)

- Aujourd'hui : 860 000 personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou par des maladies apparentées
- 225 000 nouveaux cas de maladie d'Alzheimer sont déclarés chaque année
- En 2010 : 1,3 millions de personnes seront atteints par la maladie d'Alzheimer

LA MALADIE D'ALZHEIMER ET SA PRISE EN CHARGE

Afin de prévenir la maladie, vous pouvez participer à des ateliers mémoire et autres activités cérébrales, dès que des symptômes apparaissent, **n'attendez pas** :

PRISE EN COMPTE des premiers symptômes :

- Difficultés à se souvenir d'évènements récents
- Difficultés à utiliser les mots correctement
- Difficultés à maîtriser ses émotions
- Démotivation et isolement



CONSULTATION de votre médecin traitant

qui vous orientera vers une consultation mémoire pour passer des tests



DIAGNOSTIC

Lorsque le diagnostic est posé, différentes prises en charge s'offrent à vous:



LA PRISE EN CHARGE

médicale :

- Suivi médical par un neurologue
- Consultation mémoire
- Intervenants paramédicaux (orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue, infirmier)
- Reconnaissance ALD (Affectation Longue Durée) par la Sécurité Sociale

à domicile :

- Aide humaine : service d'aide à domicile, CCAS, SSIAD...
- Aide technique : adaptation au logement, télé-alarme
- Associations spécialisées dans la maladie : groupes de parole, départ en vacances...

Financement :

- Caisse de retraite
- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

intermédiaire :

- Accueil de jour
- Accueil temporaire

en établissement :

- EHPAD
- Unité de vie Alzheimer

Financement :

- APA
- Aide au logement
- Aide sociale
- Prestation sociale de dépendance (mutuelle, assurances, prévoyance)

Les consultations mémoire

Inscrite en milieu hospitalier, la **consultation mémoire** permet d'établir un diagnostic et de mettre en place, en lien avec le médecin traitant, un projet de soins et d'aide pour les patients. Elle est composée d'un gériatre, d'un neurologue ou d'un psychiatre, de personnels paramédicaux chargés de faire passer les tests et d'assurer un soutien psychologique auprès du patient et de son entourage.

Les accueils de jour

L'**accueil de jour** se fait une ou plusieurs fois par semaine. Des activités y sont proposées. Elles permettent de préserver, maintenir, voire restaurer l'autonomie des personnes atteintes de troubles cognitifs et de poursuivre la vie à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Coordonnées des consultations mémoires, des accueils de jour et autres dispositifs présents sur le territoire de CLELIA :

Contactez CLELIA (Tel. : 03 20 89 65 35 / www.clic-clelia.fr) ou le CCAS de votre commune

Interview d'un aidant

Quelques questions posées à M. Martin. Son épouse, atteinte de la maladie d'Alzheimer, est prise en charge 2 jours par semaine dans un accueil de jour :

CLELIA & VOUS : Comment avez-vous eu connaissance des accueils de jour ?

M. Martin : Ma belle-fille a cherché sur Internet. Les accueils de jour paraissaient être une solution adaptée pour mon épouse. Notre médecin traitant nous a ensuite parlé de l'accueil de jour d'une résidence. Nous nous y sommes rendus(...) et avons été très bien accueillis. Nous avons visité l'ensemble de l'établissement et rencontré le médecin coordonnateur. Avec lui, nous avons pu faire un point sur la maladie de mon épouse.

CLELIA & VOUS : Comment s'est déroulé la première journée de votre épouse dans cet accueil de jour ?

M. Martin : Elle est revenue enchantée et m'a demandé quand elle y retournerait. J'étais assez étonné...

CLELIA & VOUS : Depuis que votre épouse est prise en charge en accueil de jour, avez-vous remarqué des modifications dans son comportement ?

M. Martin : C'est assez difficile à dire. Je sens que ça lui fait du bien. Mon épouse est assez difficile avec moi, mais quand elle est là-bas, cela se passe bien.

Cela me permet de « souffler » et de faire des choses que je ne peux pas faire quand elle est avec moi : elle a besoin d'une attention particulière. J'en profite pour bricoler ou aller faire des courses, en ayant l'esprit tranquille.

CLELIA & VOUS : Quelques mots pour conclure ?

M. Martin : C'est une solution à recommander. J'en ai d'ailleurs parlé à des amis. Les accueils de jour répondent à un vrai besoin.

Dans le prochain numéro de CLELIA & VOUS :

Les clés du maintien à domicile : zoom sur les services d'aide à domicile